

RAPPORT DE SITUATION 2020 SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES ENFANTS DANS LE MONDE

1 milliard d'enfants soit un enfant sur deux – sont victimes d'une forme de violence chaque année



L'ensemble d'outils techniques **INSPIRE** : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants présente des moyens efficaces de prévenir et de combattre la violence à l'encontre des enfants



Des programmes INSPIRE bien conçus ont fait baisser de

20 % à 50 %

LA PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE



La mise en œuvre à grande échelle des stratégies INSPIRE a été rendue d'autant plus nécessaire par

La flambée de COVID-19



PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE SITUATION D'APRÈS LES DONNÉES FOURNIES

PAR 155 PAYS

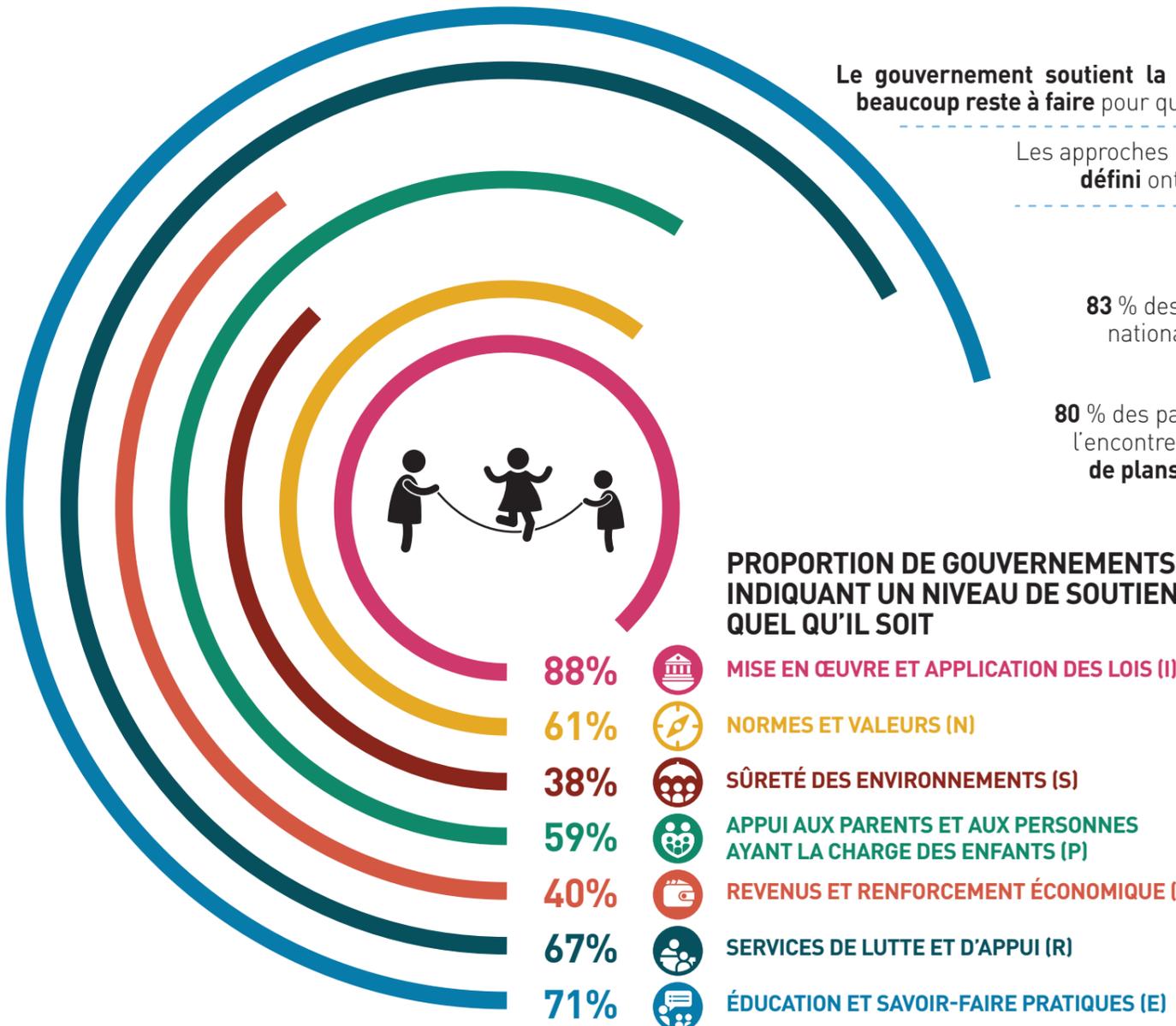
Le gouvernement soutient la plupart des approches INSPIRE dans de nombreux pays mais beaucoup reste à faire pour que les programmes couvrent toutes les personnes qui en ont besoin.

Les approches INSPIRE pour lesquelles un organisme chef de file est clairement défini ont été le plus souvent considérées comme ayant une grande portée.

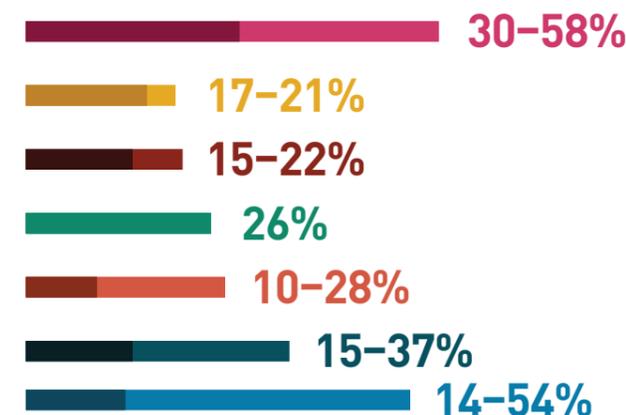
Peu d'approches considérées comme ayant une grande portée sont mises en œuvre dans les pays à revenu faible.

83 % des pays disposent de données d'enquêtes représentatives au niveau national mais 21 % d'entre eux seulement s'en servent pour définir des valeurs de référence et des cibles en matière de prévention.

80 % des pays disposent d'un plan d'action national pour prévenir la violence à l'encontre des enfants mais un cinquième d'entre eux seulement disposent de plans intégralement financés. Peu de plans étaient assortis de buts, de chefs de file sectoriels ou d'un calcul des coûts clairs.



PROPORTION DE GOUVERNEMENTS INDICANT UN HAUT NIVEAU D'APPLICATION OU UNE GRANDE PORTÉE



PRINCIPALES RECOMMANDATIONS



Promouvoir la bonne gouvernance et la coordination, par le biais d'un organisme chef de file disposant d'un mandat clair et de ressources suffisantes



Privilégier la collecte de données et les plans d'action nationaux



Assurer un financement suffisant, en particulier dans les pays à revenu faible



Renforcer les cadres législatifs, en garantissant des protections juridiques universelles en faveur des enfants, des lois respectant les normes fondées sur les meilleures pratiques, et de l'application adéquate des lois



Utiliser des éléments factuels pour améliorer l'efficacité des programmes de prévention et de services

